

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1914

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

Rue de la Limite, 21.

1914

DEUX MONNAIES DE GRONSVELD

Peu de seigneuries nous ont laissé des souvenirs monétaires en aussi grande abondance que celle de Gronsveld.

Cette terre, située sur la rive droite de la Meuse non loin de Maestricht, fut élevée au rang de *libre baronnie* de l'empire, le 24 juin 1498, par l'empereur Maximilien et à celui de *comté*, entre les années 1576 et 1588, par l'empereur Rodolphe II.

Gronsveld fut successivement possédé par des dynastes appartenant aux maisons de Gronsveld, de Bronckhorst, de Törring-Iettenbach, d'Arberg et de Törring.

Les monnaies frappées à Gronsveld sont aussi variées que nombreuses et furent émises au cours d'une période de près de trois siècles.

HENRI DE BRONCKHORST.

(1451-1485).

Henri^e de Bronckhorst était le second fils de Thierry de Bronckhorst, décédé à Nimègue en 1451, et de Catherine, dame de Gronsveld, Oost et Rimbouurg, fille aînée de Henri III de Gronsveld

et d'Aléide d'Oupeye. Henri III de Gronsveld mourut le 7 mars 1474 sans laisser d'héritier mâle. Thierry I de Bronckhorst, son gendre, seigneur de Batenbourg et d'Anholt, fils de Gisbert et de Marguerite de Gemen, fit donc entrer par son mariage avec l'héritière de Gronsveld, cette importante seigneurie dans sa maison. Son beau-père ayant vécu jusqu'en 1474, il paraît vraisemblable que ce dernier avait fait, entre vifs, un partage de ses biens, ne s'en réservant qu'une partie ou même seulement l'usufruit afin d'assurer à son gendre un héritage qui devait lui revenir et lui permettre d'en prendre dès lors la qualification.

Notre Henri, qui hérita Gronsveld du chef de sa mère, comparait en 1454 comme témoin et en 1457, comme caution, dans des actes relatifs à son frère aîné auquel étaient échus les biens paternels.

La ville de Maestricht, toujours fidèle aux intérêts de la maison de Bourgogne, manda, en 1465, aux sires de Pietersheim, de Gronsveld et de Reckheim de venir l'aider à repousser les entreprises des Liégeois révoltés contre leur évêque Louis de Bourbon. Henri de Bronckhorst et les deux autres seigneurs répondirent à cet appel, puisque les notules de la ville, à la date du 7 septembre, disent formellement que toute expédition en dehors des murs devait être commandée par l'un de ces trois gentilshommes, avec le consentement des bourgmestres.

Henri semble s'être livré, de son manoir de Rimbourg, à d'assez nombreux actes de brigandage, ainsi que le faisaient d'ailleurs la plupart de ses voisins. Nous voyons, en effet, le duc de Bourgogne, par mandement du 5 juin 1466, prendre des mesures énergiques pour empêcher les violences de notre dynaste contre les gens de Cologne.

Henri de Bronckhorst prit, en 1469, les armes contre Robert, archevêque de Cologne, dont presque tous les domaines avaient dû être donnés en gage aux nombreux créanciers de ce prélat. Ce dernier ayant voulu reprendre ses possessions par la force, un soulèvement général fut la conséquence de ces actes arbitraires et notre dynaste fit partie de la ligue formée par Jean I, duc de Clèves, contre l'archevêque.

Jean II de Clèves, dont le père avait armé chevalier, à Jérusalem, Thierry I de Bronckhorst, père de notre Henri, eut, dans la suite, des démêlés avec ce dernier. La paix entre les deux princes ne fut rétablie qu'en 1485, le sire de Gronsveld ayant scellé, le 18 mai de cette année, une déclaration qui devait le réconcilier avec son gracieux seigneur.

Henri de Bronckhorst, mettant à profit les factions qui déchiraient alors le pays de Liège, ne manqua pas, à son tour, de s'engager dans la mêlée et on le vit, le 1^{er} avril 1485, promettre de prendre sous sa protection le doyen et le chapitre de Saint-Martin, à Liège, ainsi que les habi-

tants et les biens de leurs seigneuries de Breust, Maarland, Caestert, Sainte-Gertrude et Ryckholt, promettant aussi de ramener à l'obéissance les sujets rebelles au chapitre lequel devait lui payer annuellement, pour ses services, 25 muids d'avoine exigibles à la Noël ou, au plus tard, à la Purification.

Henri de Bronckhorst avait épousé, en 1450, Catherine d'Alpen, fille et héritière de Jean d'Alpen et de Hoennepel et de Judith de Lembeck, sa première femme. Il en eut cinq enfants. La date de la mort de notre dynaste n'est pas retrouvée (1).

On ne connaissait jusqu'ici, croyons-nous, qu'une seule monnaie de Henri de Bronckhorst, seigneur de Gronsveld. C'est une pièce de quatre mites(?) qui semble être une imitation des pièces de même valeur frappées par Philippe le Beau, en qualité de comte de Flandre. Cette monnaie, qui n'est pas rare, a été reproduite par Vander Chijs (2).

Nous possédons une jolie et rare obole au type français, qui ne peut appartenir qu'à notre Henri de Bronckhorst, dont elle porte le prénom en entier et l'initiale G de Gronsveld dont il était sei-

(1) *Histoire de la seigneurie impériale de Gronsveld*, par le B^{on} J. DE CHESTRET DE HANEFPE, p. 61 et suivantes.

(2) *De Munten der Leenen van de voormalige hertogdommen Brabant en Limburg, enz.*, par P.-O. VANDER CHIJS, p. 101 et pl. IX.

gneur. Cette attribution nous semble d'autant plus certaine que des piécettes semblables sont connues pour l'un des trois Guillaume de Sombreffe qui se sont succédé vers la même époque à Reckheim, seigneurie située non loin de Gronsvelt.

Voici la description et les légendes de l'obole en question :



2. *Droit.* Couronne dans le champ.

Légende. Entre deux grènetis :

+ HENRICVS · DNS' G'

Revers. Grande croix coupant la légende.

Légende. Entre deux grènetis :

✕ W O — R E T — T R O — V T G'

Billon noir.

Notre collection.

Cette charmante petite pièce, d'un style très correct, est une imitation de la maille tournois aux mêmes types de Louis XI, roi de France (1461-1483). En voici les légendes :

Droit. + LVDOVICVS ✕ FR ·

Revers. · O B O — L V S — ✕ C I — V I S ·

Cette monnaie prototype est donnée par H. Hoffmann (1). La maille tournois de Louis XI repro-

(1) *Les monnaies royales de France*, par HENRI HOFFMANN, p. 69 et pl. XXXVII, n^o. 39.

duit elle-même les types de l'obole tournois de Philippe VI de Valois (1328-1350) et de la maille tournois de Jean II le Bon (1350-1364).

Le nom de Gronsveld indiqué seulement par sa lettre initiale sur l'obole indiscutable de Henri de Bronckhorst dont nous venons de parler, nous fait croire que le quart d'écu suivant ne peut être attribué qu'à Gronsveld.

En voici la description et les légendes :



2. *Droit*. La sainte Vierge couronnée et entourée de rayons, debout sur un croissant. Elle tient un sceptre de la main droite et porte sur le bras gauche l'enfant Jésus également couronné.

Légende. SANCTA * MAR — IA * VIRGO * —

Revers. Lion rampant occupant tout le champ. Le roi des animaux a la queue relevée, se terminant au-dessus de la tête en forme de lambel pour imiter celui qui se voit à la même place sur les pièces aux types semblables de Henri de Bréderode, seigneur de Vianen, né en 1536 et mort en 1568, et de

Marguerite de Bréderode, abbesse de Thorn (1531-1577).

Légende. + MONETA * NOVA * ARGENTEA

| G *

Argent d'assez bas aloi.

Poids : 5 gr. 63

Notre collection.

La pièce est légèrement trouée.

Un quart d'écu semblable a été publié, en 1877, dans la *Revue belge de Numismatique* par M. Hooft, van Iddekinge (1), qui en avait trouvé quatre exemplaires dont trois variétés, parmi quarante pièces au type de la Vierge, ayant apparemment servi en guise de jetons. Ces monnaies étaient contenues dans une boîte cylindrique en cuivre jaune, enfouie sous des parchemins dans un tiroir au dépôt des archives de Zwolle. Les autres monnaies appartenaient aux seigneuries de Jever, de Vianen, à une autre dont le nom commence par la lettre L, et à l'abbaye de Thorn.

Le regretté savant, examinant l'attribution de notre pièce à Gronsveld, n'en est pas partisan à cause de l'absence du nom du dynaste qui, à cette époque, exerçait cependant, ouvertement, à Gronsveld, le droit monétaire qu'il possédait incontestablement et à cause de l'éloignement de cette seigneurie de celle de Vianen, qui semble avoir été le lieu d'origine de ce type monétaire qui y fut frappé assez abondamment.

(1) *Des monnaies en guise de jetons. — Description de quarante quarts d'écu ayant servi comme jetons au XVI^e siècle*, par HOOFT VAN IDDEKINGE, p. 203 et pl. I.

Cette dernière objection n'a pas très grande valeur puisque du numéraire aux mêmes types a été frappé à Thorn, situé non loin de Gronsveld. Quant à la première, mise en avant par l'auteur, nous ne l'estimons pas suffisante pour faire rejeter l'attribution à Gronsveld de la pièce qui nous occupe. Il est, en effet, possible que le dynaste qui fit forger notre quart d'écu n'ait pas voulu que son nom y figurât, soit à cause du mauvais titre de cette monnaie, soit pour toute autre raison. La publication de l'obole de Henri de Bronckhorst prouve que du numéraire ne portant que l'initiale du nom de la seigneurie a été émis à Gronsveld.

Nous croyons que l'on doit attribuer notre quart d'écu anonyme à l'un des trois seigneurs de Gronsveld : Jean I de Bronckhorst (1558-1559), Guillaume de Bronckhorst (1559-1563) ou Josse de Bronckhorst (1563-1588) qui vivaient tous dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, époque qui vit naître le type des quarts d'écu à la Vierge. Nos préférences sont pour Jean I de Bronckhorst, qui nous a laissé un grand nombre de produits monétaires.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.
